



RÉSULTATS ANNUELS 2022 :

UNE ANNÉE DE RÉTABLISSEMENT, DE RENFORCEMENT ET D'APPROFONDISSEMENT POUR HARMONIE MUTUELLE

Paris, le 11/04/2023 – Harmonie Mutuelle, fondatrice du Groupe VYV et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, dresse un premier bilan de sa performance économique, sociale et environnementale, à travers l'analyse des résultats de son rapport financier et de solvabilité (dit SFCR)¹, et un premier état des lieux de ses rapports extra-financiers² et d'investissements responsables³, pour 2022. Les résultats de la 1^{ère} mutuelle santé de France illustrent la pertinence des choix stratégiques effectués pour rétablir son équilibre économique, renforcer son modèle de développement et approfondir son impact positif sur la société.

LES CHIFFRES CLÉS 2022

Santé financière et solvabilité :

- **2,9 Mds€** de chiffre d'affaires (+108 M€ vs 2021)
- **Près de 5 M** de personnes protégées dont **259 000** bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire
- **70 000** entreprises clientes
- **145 000** entrepreneurs accompagnés
- **57 M€** de revenus d'intermédiation (+6,1 % vs 2021)
- **248 %** de ratio de solvabilité

Redistribution et gestion :

- **81,9 %** de taux de redistribution en faveur de nos adhérents en complémentaire santé
- **19 %** de frais de gestion totaux (vs 19,4 % en 2021) et **17,33 %** en santé (vs 17,52 % en 2021)
- **101,1 %** de ratio combiné (vs 103,6 % en 2021)
- **17 320** adhérents ont sollicité un accompagnement social (écoute, conseil, etc.) dont **5 106** ont bénéficié d'une aide financière (3,5 M€ en 2022 vs 3,1 M€ en 2021)

Indicateurs sociaux :

- **5 007** salariés (vs 4 950 en 2021)
- **97/100** : indice égalité femmes/hommes
- **6,74 %** : taux d'emploi des salariés en situation de handicap

¹ Rapport SFCR – Solvency and Financial Condition Report.

² Ceux-ci seront complétés par la publication de la déclaration de performance extra-financière (DPEF), à l'échelle du Groupe VYV, dans le courant du premier semestre 2023.

³ Ceux-ci seront complétés par la publication du Rapport Investisseur Responsable, d'ici au 30 juin 2023.

UN ÉQUILIBRE ECONOMIQUE RÉTABLI

Après deux années délicates, affectées notamment par l'impact de la réforme du 100 % Santé et le rattrapage des soins généré par la crise sanitaire, l'année **2022** marque le **rétablissement de l'équilibre économique de la mutuelle**.

Harmonie Mutuelle présente ainsi une **amélioration sensible de ses résultats** et consolide sa **santé financière** :

- Elle réalise **+ de 2 M€ de résultat net en 2022** (vs -31 M€ en 2021) ;
- Son **ratio combiné⁴ s'est amélioré** pour s'établir à 101,1 % (vs 103,6 % en 2021) ;
- Son **ratio de solvabilité⁵**, de 248 %, s'est donc maintenu à un niveau environ **2,5 fois supérieur à l'obligation réglementaire**. Ce ratio lui permet de **conforter son assise financière** et d'**envisager l'avenir avec confiance**.

Quant à son **taux de redistribution**, celui-ci atteint **81,9 %** en 2022 (vs 84,83 % en 2021). Une évolution qui lui permet de se **rapprocher des 80 % de redistribution en santé** nécessaires à la **préservation de son équilibre financier** et au **maintien de ses engagements** vis-à-vis de ses adhérents et entreprises clientes. **Harmonie Mutuelle** est, en effet, le **seul assureur français à s'être fixé un taux de redistribution minimum en santé⁶**.

Les **frais de gestion** de l'entreprise ont, pour leur part, **continué à diminuer** en 2022, pour atteindre **19 %** au total (vs 19,4 % en 2021), dont **17,33 %** en santé (vs 17,52 % en 2021).

« *Après une année 2021 complexe, l'engagement et la mobilisation des équipes et de l'ensemble de nos élus, sur l'année 2022, nous aura permis de renforcer l'ensemble des piliers de notre performance : économique, sociale et environnementale. Pour Harmonie Mutuelle, 2022 aura été une année de rétablissement économique, de renforcement opérationnel et d'approfondissement des engagements portés, en matière sociale et environnementale, pour déployer notre impact positif sur la société.* », précise **Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle**.

« *En 2023, année qui marquera les 10 ans d'existence d'Harmonie Mutuelle, nous continuerons à agir pour défendre au mieux l'intérêt de nos adhérents et de nos entreprises clientes, au plus près des besoins des populations, sur tout le territoire. Nous conforterons notre position de leader en santé, poursuivrons le changement d'échelle impulsé en prévoyance et nous développerons la prévention et l'accompagnement, en nous appuyant sur la force du Groupe VYV.* », conclut **Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle**.

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT RENFORCÉ

L'année 2022 aura également été marquée par le **renforcement du modèle de développement d'Harmonie Mutuelle**, grâce à l'impulsion donnée par sa **feuille de route stratégique et opérationnelle, Impact(s) 26⁷**, dévoilée en juillet dernier.

Ce renforcement s'est notamment traduit par :

- Un **changement d'échelle en matière de prévoyance** : en 2022, Harmonie Mutuelle a franchi le cap des **712 M€ de chiffre d'affaires** assuré et/ou distribué en prévoyance (vs 361,5 M€ en 2021). Une progression que la mutuelle compte soutenir, dans le cadre de sa stratégie *Impact(s) 26* et de celle du Groupe VYV, VYV 25 : Harmonie Mutuelle s'est notamment fixée pour **objectif d'atteindre 1 milliard d'euro de chiffre d'affaires en prévoyance à horizon 2026** et milite, aux côtés du Groupe VYV, pour une **amélioration de la couverture prévoyance de l'ensemble des actifs**, en France. Pour y parvenir, 25 propositions concrètes ont été formulées dans un livre blanc dédié à la prévoyance des actifs, publié en février 2023.
- Une **progression du déploiement des solutions de prévention au sein de ses entreprises clientes** : avec près de **400 entreprises accompagnées** dans ce domaine, en 2022, soit **60 000 salariés**, Harmonie Mutuelle a vu son chiffre d'affaires en prévention progresser de **41 %** par rapport à 2021, pour atteindre **2,5 M€**. Déployant de nombreuses solutions de prévention dédiées aux entreprises (offres check-up santé, Sport Santé, Harmonie Service Social, second avis médical, etc.), Harmonie Mutuelle s'est également vu décerner la **Workplace Active Certification**, en octobre 2022, pour **récompenser l'ensemble des actions menées** en faveur du **développement de l'activité physique en milieu professionnel**.
- La **consolidation de son modèle relationnel et opérationnel** en l'adaptant, en continu, aux usages et attentes de ses clients : l'application **Harmonie & Moi** est ainsi devenue le **premier canal de relation client**. Afin de rester au plus près des besoins exprimés dans les territoires, Harmonie Mutuelle a également pu s'appuyer sur **la force de son réseau et son maillage pour multiplier et déployer, en proximité, les canaux d'interaction clients**. Une adaptation

⁴ Le ratio combiné est le rapport de la somme des prestations effectuées et des frais de gestion nets sur le total des cotisations perçues. Le ratio combiné atteint l'équilibre lorsqu'il égale 100 %.

⁵ Le ratio de solvabilité permet d'estimer la capacité de remboursement d'une entreprise en cas d'aléa. Il s'obtient en divisant les capitaux propres de l'entreprise par le capital requis pour lui permettre de faire face à un événement financier défavorable. Pour respecter les normes prudentielles en vigueur (« Solvabilité II ») et rendre compte de sa santé financière, un assureur doit disposer d'un ratio de solvabilité supérieur à 100 %.

⁶ Une décision adoptée par la mutuelle, en 2018, par les représentants, élus, des adhérents à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle.

⁷ La feuille de route stratégique et opérationnelle de la mutuelle a été dévoilée lors de son **Assemblée Générale annuelle**, en juillet dernier. Celle-ci fixe la trajectoire économique et sociale de la mutuelle, à horizon 2026.

continue du modèle relationnel qui lui permet de maintenir un taux de satisfaction client élevé : **89 % de taux de satisfaction** sur l'ensemble du parcours client proposé⁸.

UN IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL APPROFONDI

Convaincue qu'agir sur les facteurs sociaux et environnementaux permet d'améliorer la santé du plus grand nombre, Harmonie Mutuelle s'est attachée à approfondir, en 2022, ses engagements en matière sociale et environnementale.

En 2022, l'entreprise mutualiste à mission, devient partenaire de l'ADEME⁹ et s'engage dans la démarche « ACT pas à pas », dispositif d'accompagnement des entreprises vers une transition bas carbone, pour l'expérimenter et construire sa stratégie climat. A l'occasion de son Assemblée Générale 2022, Harmonie Mutuelle s'est ainsi dotée d'une stratégie climat ambitieuse en se fixant pour principal objectif de **réduire de 48,2 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030**.

Pour y parvenir, elle s'appuie notamment sur la **décarbonation de son portefeuille d'investissements**, et crée, en 2022, une **grille de notation ESG¹⁰ Climat qui lui est propre**. Sur la base de critères particulièrement exigeants, ce nouveau référentiel d'analyse a pour objectif d'approfondir la décarbonation de ses investissements et d'accompagner la transition environnementale des entreprises dans lesquelles elle investit. En 2022, **98 % du portefeuille de placements mobiliers d'Harmonie Mutuelle** fait l'objet d'une **analyse selon les critères ESG**.

En matière sociale, Harmonie Mutuelle a protégé, en 2022, près de **5 millions de personnes**, plus de **70 000 entreprises clientes** et **145 000 entrepreneurs**. Elle a également permis de **maintenir l'accès aux soins** et aux **droits en complémentaire santé** de plus de **2 500 familles** en difficulté et accordé **3,5 M€ d'aides financières**, au titre de l'action sociale. Elle a également accompagné et suivi plus de **259 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire**. Enfin, à travers le fonds Harmonie Mutuelle Emplois France, la mutuelle a contribué à **créer et sauvegarder des emplois, dans les territoires**, en apportant un **soutien financier** à plus de **300 entreprises**, dont **45 % de TPE et de PME**.

L'intégralité des rapports publiés sont consultables en ligne sur le [site d'Harmonie Mutuelle](#).



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)

⁸ Résultats d'une enquête de satisfaction menée par Harmonie Mutuelle, auprès de ses adhérents et entreprises clientes, en février 2023.

⁹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (établissement public)

¹⁰ Pour désigner les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : plus de 10 millions de personnes protégées, 73 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 19 000 collectivités territoriales et 14 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe a fait du droit à la santé sa raison d’agir et défend une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d’affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d’euros (hors CA du pilier logement). L’activité assurance représente 7,7 milliards d’euros dont 5,7 milliards d’euros de cotisations santé et 1,5 milliard d’euros de cotisations prévoyance. VYV³, l’offre de soins et d’accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d’activité consolidé généré s’élevait à 2,2 milliards d’euros.

www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr, +33 6 02 72 14 04

